

Malakoff, le 11 février 2020

Décision n°2020 – 34 portant délégation de signature – M. Philippe KASPI

La Directrice générale par intérim de l'EPIDE,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 ;

Vu l'arrêté de la ministre des armées, de la ministre du travail et de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du 10 février 2020 portant nomination par intérim de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense – Mme SIPRES (Nathalie) ;

Vu la décision n°2018-67 du 21 décembre 2018 portant organisation du siège de l'EPIDE et attributions des directions et services,

Vu la décision n°2016-81 du 13 novembre 2018 portant nomination du secrétaire général,

Décide :

Art. 1^{er}. – M. Philippe KASPI, secrétaire général, supplée la directrice générale par intérim en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

Art. 2. – La décision n° 2019-19 du 13 novembre 2018 portant délégation de signature est abrogée.

Art.3. – La présente décision prend effet à la date de sa signature.

Art. 4. – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site Internet de l'Etablissement.


NATHALIE SIPRES